

COMMUNE DE BOISSEUIL

DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL (Haute-Vienne)

Nombre de Conseillers
en exercice : 23
Présents : 16
Votants : 23

L'an deux mille vingt-cinq, le 28 avril, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de M. Philippe JANICOT.

Date de convocation du Conseil Municipal : 24 avril 2025

PRESENTS : Mme BEAUGERIE Delphine, M. BIAD Brahim, Mme BOUCHON Véronique, Mme BOURGEOIS Annick, M. DOUDARD Christian, Mme HAY Salomé, M. JANICOT Philippe, M. LARROQUE Joël, M. NARAIN Gino, M. SAUVAGNAC Bernard, M. TOURNIEROUX Vincent, M. VALADON Thierry, M. VILLAUTREIX Joël, Mme ASTIER Martine, M. EJNER Pascal, M. ZBORALA Bernard.

ABSENTS : Mme BRAILLON Eliane (Pouvoir à M. LARROQUE Joël), Mme COQUEL Laure (Pouvoir M. VALADON Thierry), Mme MOREAU Aurore (Pouvoir Mme BEAUGERIE Delphine), Mme MOUMIN Manon (Pouvoir à M. JANICOT Philippe), Mme WISSOCQ Mathilde (Pouvoir à Mme BOUCHON Véronique), M. BOURDOLLE Philippe (Pouvoir à M. ZBORALA Bernard), Mme DEBAYLE Michèle (Pouvoir à Mme ASTIER Martine).

Secrétaire de séance : M. Brahim BIAD

5. Convention de mise à disposition de salles entre la commune de Boisseuil et le Centre de Ressources Territorial le Hameau du Buis.

Le Centre de Ressources Territorial (CRT) Le Hameau du Buis, porté par l'EHPAD Le Hameau du Buis à Boisseuil, est une solution de maintien au domicile, proposant un accompagnement coordonné, renforcé et adapté aux souhaits de la personne en perte d'autonomie et de ses proches aidants.

Ses missions sont la coordination opérationnelle des interventions, en lien avec tous les professionnels déjà présents au domicile (professionnels de santé libéraux et en établissement, services de soins infirmiers, services d'aide à domicile), la sécurisation du domicile 24h/24 et 7j/7, grâce à une astreinte professionnelle et l'installation d'un pack domotique au domicile.

Les objectifs sont :

- de permettre à la personne âgée en perte d'autonomie de continuer à vivre chez elle, dans un environnement sécurisé,
- de prévenir les risques d'aggravation de la perte d'autonomie,
- d'assurer la continuité du parcours de vie de la personne accompagnée,
- d'offrir une alternative à l'entrée en établissement d'hébergement.

Le CRT rencontre actuellement des problèmes de locaux pour les 6 membres de l'équipe et a sollicité la commune pour la location de salles permettant d'installer des bureaux.

L'équipe pourrait s'installer dans les salles de la « Planche » et des « Bessières » situées au Presbytère et utiliser la cuisine de la salle de Soneja pour la prise des repas.

Une convention de mise à disposition pourrait être signée jusqu'au 31 décembre 2025 avec un loyer mensuel de 300 € (150 € par salle), charges comprises. Le CRT intégrait les locaux à partir du 1^{er} juin.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- d'autoriser le Maire à signer la convention de mise à disposition de salles concernant le Presbytère de la commune de Boisseuil avec le CRT le Hameau du Buis ainsi que tout document devant intervenir dans ce cadre,
- d'imputer les recettes sur les articles prévus au budget principal de la commune de Boisseuil.

VOTE 23	POUR 23	CONTRE	ABSTENTION

Fait et délibéré en Mairie
Les jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures
Le Maire,
Philippe JANICOT

